

LES SUPERVISEURS DOIVENT DONNER L'EXEMPLE

Avez-vous :

- Bavardé sur les activités sexuelles d'une personne ou vous êtes-vous vanté au sujet des vôtres?
- Échangé des courriels ou des textos de nature sexuelle?
- Fait des blagues concernant le sexe, l'orientation sexuelle ou le genre?

► **Arrêtez.**

C'EST DU HARCÈLEMENT SEXUEL.

Participez au changement.

Consultez la politique révisée à :

www.manitoba.ca/csc/respect/index.fr.html